



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet annuel de performances

Annexe au projet de loi de finances pour 2025

PROGRAMME 624
Pilotage et ressources humaines



PROGRAMME 624
Pilotage et ressources humaines

MINISTRE CONCERNÉ : MICHEL BARNIER, PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Présentation stratégique du projet annuel de performances

Anne DUCLOS-GRISIER

Directrice de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 624 : Pilotage et ressources humaines

Le programme 624 « Pilotage et ressources humaines » regroupe les crédits de personnel de la DILA, de rétribution de la Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (SACIJO) ainsi que les crédits de fonctionnement courant et d'investissement répartis en trois actions :

- pilotage, modernisation et activités numériques ;
- dépenses de personnel ;
- convention État – SACIJO.

La trajectoire 2025-2027 du programme se caractérise par la poursuite des mesures d'économies budgétaires engagées depuis 2024, passant de 107,8 M€ en 2025 à 105,7 M€ en crédits de paiement (-2,1 M€) dans un contexte sensible pour la DILA. En effet, une décision du Conseil d'État du 6 février 2024, rendue dans le cadre d'un contentieux administratif remet en cause le statut de droit privé des agents issus de l'ancienne direction des Journaux officiels, qui représentent encore près d'un tiers des agents de la DILA, considérant qu'ils ont un statut de droit public. Le statut de service public administratif de la DILA a pour conséquence que ses agents sont nécessairement de droit public. Une régularisation des contrats existants pour les salariés actuellement en fonction afin de les mettre en conformité avec le droit public est en cours. Les impacts financiers de ce changement ne sont pas encore pleinement établis mais il a notamment pour effet, à législation constante, de changer le régime de retraite complémentaire auquel les agents concernés doivent être affiliés. Cette décision contraint également la DILA à revoir son schéma d'emploi pluriannuel puisqu'elle accélère les départs prévus en 2025 sur 2024. Le schéma d'emplois initial (-15 ETP en 2024, -5 ETP en 2025) est révisé pour s'établir à -20 ETP en 2024 et 0 ETP en 2025. L'accroissement des crédits de personnel hors CAS pensions sur la trajectoire (+0,2 M€) s'explique par l'augmentation structurelle du déficit des caisses de retraite complémentaire des salariés de droit privé. Bien que ce déficit ait été revu à la baisse par rapport à la trajectoire en LPFP, il reste important alors que les conséquences de la décision du Conseil d'État ne peuvent pas encore être mesurées totalement à ce stade. Les rémunérations (hors CAS pension et hors financement des caisses de pension) sont quant à elles en nette diminution (-1,8 M€ entre 2025 et 2027).

La modernisation des activités numériques et l'arrêt de l'impression papier du JO depuis le 1^{er} janvier 2016 ont nécessité une adaptation constante des effectifs de la DILA et de la SACIJO, imprimeur historique depuis le XIX^e siècle de la DILA. Des plans de départs anticipés ont été mis en œuvre au profit des salariés des deux entités afin d'assurer la mise en adéquation des effectifs et des compétences avec les activités qui ont fortement évolué. Pour la DILA, le dispositif de départs anticipés dit CAVA pour « Cessation Anticipée Volontaire d'Activité », mis en œuvre en 2016 pour les salariés nés avant 1964 et prolongé en 2019 avec de nouvelles conditions financières, prend fin en 2024 (CAVA2). Aucun départ ne sera donc réalisé après 2024. En revanche, un nouveau plan de départ anticipé a été signé avec la SACIJO et concerne une vingtaine de salariés de l'imprimerie jusqu'en 2026.

Les crédits hors titre 2 diminuent sur la trajectoire en raison d'une réduction des crédits dédiés aux investissements après un pic en 2024-2025 lié à d'importants travaux de rénovation. Les crédits de fonctionnement sont stables sur le triennal 2025-2027 (36,4 M€ en CP) et permettent de couvrir les dépenses dédiées aux fonctions supports (RH, immobilier, communication, affaires juridiques et finances) et à la SACIJO (incluant une augmentation de la subvention d'équilibre à la caisse de pensions, gérée par la SACIJO) .

La trajectoire couvre l'ensemble des besoins en crédits de fonctionnement courant et notamment ceux dédiés au pilotage et à la gestion des ressources humaines. Dans ce cadre, la DILA s'est engagée, conformément à la circulaire du 10 mars 2023 de la Première ministre relative au renforcement du

recrutement des apprentis dans la fonction publique, à accroître progressivement le nombre d'apprentis. En 2025, la prévision s'établit à 0,4 M€ pour 39 apprentis conformément à la trajectoire ajustée au PLF 2024.

Les dépenses de la SACIJO, principalement constituées de frais de personnel, sont quant à elles assimilées à des prestations de service externalisées et par conséquent à des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont en baisse pour atteindre 29 M€ par an sur la trajectoire. Celle-ci ayant été révisée à la baisse compte tenu de la mise en œuvre du plan sur le modèle du CAVA qui ne génère pas de versements d'indemnités. Cette économie atteint 3,5 M€ sur les trois années.

Les investissements du programme portent sur les travaux immobiliers sur le site de Desaix réalisés dans le cadre du schéma directeur immobilier élaboré en 2021 et mis en œuvre depuis 2022. La trajectoire est marquée par la rénovation des locaux des 5^e et 6^e étages du bâtiment des ateliers qui abrite notamment les locaux de restauration (env. 2000 m²). Ces travaux lourds, estimés à 5,4 M€, seront engagés en 2024 et les paiements s'échelonneront entre 2025 et 2027. Outre la création de surfaces de bureaux qui permettra de supprimer, à l'horizon 2026, l'emprise de la DILA sur le site de Ségur-Fontenoy, les travaux visent à améliorer la performance énergétique de la partie de bâtiment rénovée (étanchéité et isolation du toit-terrasse du bâtiment, changement des menuiseries extérieures, isolation intérieure, ventilation double flux, ...). De plus, la DILA poursuit ses actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie. Plusieurs actions qui portent sur des opérations variées telles que le changement de menuiseries extérieures lors de phases de rénovation des locaux, le changement des appareils d'éclairage sur l'ensemble du site et leur gestion à travers le remplacement des anciens luminaires par des technologies LED ou l'optimisation de la gestion des points lumineux (régulation par détection de présence et de luminosité dans les circulations et les sanitaires) ont été initiées et se dérouleront jusqu'en 2026. Enfin, la DILA s'est engagée dans un projet de modernisation de ses installations, à hauteur d'1,5 M€, visant à établir un plan de comptage des consommations électriques, de chauffage et de climatisation. Ce projet permettra de distinguer les consommations en fonction des activités, d'installer des points de mesure de températures par aile et par niveau de bâtiment, de réguler le chauffage par aile et par niveau de bâtiment et de transmettre l'ensemble des données au système de gestion technique des bâtiments (GTB) qui sera modernisé, synthétisera les informations et permettra de disposer d'une gestion centralisée des installations.

Les indicateurs et objectifs de ce programme concernent l'optimisation des fonctions support et la rationalisation du parc immobilier.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Optimiser les fonctions soutien

INDICATEUR 1.1 : Efficience de la gestion immobilière

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 - Optimiser les fonctions soutien

Un des axes stratégiques de la DILA porte sur la recherche de l'excellence, l'efficacité et la résilience dans toutes ses activités. Cela implique notamment des fonctions de soutien performantes pour piloter l'activité, veiller au bon calibrage des moyens, accompagner les agents dans les transformations d'activités et de métiers, faire en sorte que l'immobilier soit fonctionnel et optimisé.

L'adaptation de son immobilier à l'évolution rapide de ses activités et la maîtrise des dépenses immobilières restent un enjeu important pour la DILA. En 2022 a été élaboré un schéma directeur immobilier pluriannuel, pour mettre l'immobilier en cohérence avec les objectifs du plan stratégique de la DILA. Les principaux axes de ce schéma directeur concernent l'augmentation des surfaces tertiaires au sein du site Desaix et l'optimisation de leur occupation pour libérer les surfaces occupées sur le site de Ségur, l'adaptation des espaces de travail, le développement des espaces de travail collaboratif, l'amélioration du cadre de travail et la contribution à la responsabilité sociale et environnementale en réalisant des travaux d'accessibilité et en réduisant la consommation d'énergie.

La DILA poursuit le regroupement progressif de ses agents sur le site « Desaix » pour faciliter les interactions entre les services et restituer des surfaces de bureaux sur le site « Ségur » aux services du Premier ministre, au fur et à mesure de la diminution de ses effectifs.

En 2019, la DILA a libéré 582 m² de surface de bureaux sur le site « Ségur », générant ainsi des économies de loyers et de dépenses d'entretien. Par ailleurs, la DILA a transformé 484 m² de logements de fonction en surface de bureaux sur le site « Desaix » en 2020.

En 2021, la DILA a restitué 109 m² de locaux du site « Ségur » en rapatriant les équipes du support informatique aux utilisateurs sur le site « Desaix ».

En 2022, c'est le département des affaires financières qui a rejoint le site Desaix. 330 m² de bureaux ont été restitués grâce à cette relocalisation et une rationalisation de l'occupation des bureaux d'autres services encore présents sur le site de « Ségur » a été réalisée.

En 2023, la DILA a restitué 65 m² de surface de bureaux du site « Ségur ».

D'importants travaux de rénovation sur le site Desaix vont démarrer fin 2024 pour pouvoir restituer d'autres surfaces de bureaux sur Ségur à partir de 2026.

INDICATEUR transversal *

1.1 - Efficience de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

* "Efficience de la gestion immobilière"

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Ratio SUB / résident	m ² SUB/poste	17,76	19,2	17,5	19,2	18,9	18,9

Précisions méthodologiques

Source des données : département de la logistique, de l'immobilier et des services.

Mode de calcul : répartition des locaux selon la nouvelle typologie de la DIE et le décompte des résidents selon les critères définis pour le calcul du ratio.

JUSTIFICATION DES CIBLES

La DILA poursuit sa rationalisation immobilière dans un double objectif : réaliser des économies substantielles de loyer ; faciliter les échanges entre les équipes « métiers » en optimisant leur implantation sur le site de « Desaix » tout en tenant compte des aménagements nécessaires à un mode de travail plus collaboratif.

La DILA prévoit également de rénover le 6^e étage du bâtiment Desaix, qui accueille actuellement des espaces tertiaires, sociaux et de restauration, puis le 5^e étage. Outre le réaménagement de ces espaces pour les rendre plus qualitatifs et adaptés aux nouveaux usages, le programme fonctionnel prévoit la création de postes de travail supplémentaires, pour poursuivre la relocalisation sur le site de « Desaix » d'agents travaillant actuellement sur le site de « Ségur ».

Ces travaux, qui débuteront en novembre 2024 et s'étaleront jusqu'à mi-2026 permettront de restituer à la DSAF tous les locaux encore loués actuellement sur le site de « Ségur ». L'impact sur le ratio de la gestion immobilière se fera ressentir positivement à terme.

Concomitamment à la réorganisation des espaces, la DILA engage des travaux concourant à la réduction des consommations d'énergie et à l'amélioration de l'accessibilité des locaux.

Présentation des crédits, des taxes affectées et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2024 ET 2025

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total	FdC et AdP attendus
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques		0	7 716 509	7 296 400	15 012 909	0
		0	8 135 237	2 122 370	10 257 607	0
03 – Dépenses de personnel		66 271 937	0	0	66 271 937	0
		66 778 694	0	0	66 778 694	0
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels		0	30 000 000	0	30 000 000	0
		0	29 000 000	0	29 000 000	0
Totaux		66 271 937	37 716 509	7 296 400	111 284 846	0
		66 778 694	37 135 237	2 122 370	106 036 301	0

CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total	FdC et AdP attendus
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques		0	7 706 509	3 480 000	11 186 509	0
		0	7 424 537	4 625 620	12 050 157	0
03 – Dépenses de personnel		66 271 937	0	0	66 271 937	0
		66 778 694	0	0	66 778 694	0
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels		0	30 000 000	0	30 000 000	0
		0	29 000 000	0	29 000 000	0
Totaux		66 271 937	37 706 509	3 480 000	107 458 446	0
		66 778 694	36 424 537	4 625 620	107 828 851	0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2024, 2025, 2026 ET 2027

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025 Prévision indicative 2026 Prévision indicative 2027				
2 - Dépenses de personnel	66 271 937 66 778 694 66 422 647 66 947 991		66 271 937 66 778 694 66 422 647 66 947 991	
3 - Dépenses de fonctionnement	37 716 509 37 135 237 36 427 075 36 407 075		37 706 509 36 424 537 36 427 075 36 407 075	
5 - Dépenses d'investissement	7 296 400 2 122 370 2 205 060 1 732 000		3 480 000 4 625 620 3 132 940 2 537 800	
Totaux	111 284 846 106 036 301 105 054 782 105 087 066		107 458 446 107 828 851 105 982 662 105 892 866	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2024 ET 2025

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025				
2 – Dépenses de personnel	66 271 937 66 778 694		66 271 937 66 778 694	
21 – Rémunérations d'activité	29 866 033 30 225 576		29 866 033 30 225 576	
22 – Cotisations et contributions sociales	14 699 897 14 811 777		14 699 897 14 811 777	
23 – Prestations sociales et allocations diverses	21 706 007 21 741 341		21 706 007 21 741 341	
3 – Dépenses de fonctionnement	37 716 509 37 135 237		37 706 509 36 424 537	
31 – Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	37 716 509 37 135 237		37 706 509 36 424 537	
5 – Dépenses d'investissement	7 296 400 2 122 370		3 480 000 4 625 620	
51 – Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	7 296 400		3 480 000	

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025	2 122 370		4 625 620	
Totaux	111 284 846 106 036 301		107 458 446 107 828 851	

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	0	10 257 607	10 257 607	0	12 050 157	12 050 157
02 – Promotion et distribution des publications	0	0	0	0	0	0
03 – Dépenses de personnel	66 778 694	0	66 778 694	66 778 694	0	66 778 694
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	0	29 000 000	29 000 000	0	29 000 000	29 000 000
Total	66 778 694	39 257 607	106 036 301	66 778 694	41 050 157	107 828 851

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Plafond autorisé pour 2024	Effet des mesures de périmètre pour 2025	Effet des mesures de transfert pour 2025	Effet des corrections techniques pour 2025	Impact des schémas d'emplois pour 2025	dont extension en année pleine des schémas d'emplois 2024 sur 2025	dont impact des schémas d'emplois 2025 sur 2025	Plafond demandé pour 2025
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = 6-1-2-3-4			(6)
1205 - Catégorie A+	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00
1206 - Catégorie A	88,92	0,00	0,00	0,00	+3,66	+3,08	+0,58	92,58
1207 - Catégorie B	16,25	0,00	0,00	0,00	-0,17	-0,25	+0,08	16,08
1208 - Catégorie C	44,92	0,00	0,00	0,00	-1,59	-0,92	-0,67	43,33
1209 - Contractuels	326,33	0,00	0,00	0,00	-0,41	-2,33	+1,92	325,92
Total	484,42	0,00	0,00	0,00	+1,49	-0,42	+1,91	485,91

Le plafond d'emplois pour 2025 de la direction de l'information légale et administrative est fixé à 485,91 ETPT. Entre 2024 et 2025, les ETPT augmentent. Cette situation résulte des effets :

- sur 2025 du schéma d'emplois 2024 de -0,42 ETPT ;
- sur 2025 du schéma d'emplois 2025 de +1,91 ETPT.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties prévues	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées prévues	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois
Catégorie A+	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	7,00	0,00
Catégorie A	7,00	3,00	8,00	7,00	7,00	7,00	0,00
Catégorie B	1,00	0,00	8,00	1,00	1,00	7,00	0,00
Catégorie C	4,00	3,00	8,00	2,00	2,00	7,00	-2,00
Contractuels	11,00	3,00	8,00	13,00	13,00	7,00	+2,00
Total	23,00	9,00		23,00	23,00		0,00

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	LFI 2024	PLF 2025	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2025	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2024 sur 2025	dont impact du schéma d'emplois 2025 sur 2025
Administration centrale	484,42	485,91	0,00	0,00	0,00	+1,49	-0,42	+1,91
Total	484,42	485,91	0,00	0,00	0,00	+1,49	-0,42	+1,91

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois	ETP au 31/12/2025
Administration centrale	0,00	450,00
Total	0,00	450,00

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Action / Sous-action	ETPT
01 – Pilotage, modernisation et activités numériques	0,00
02 – Promotion et distribution des publications	0,00
03 – Dépenses de personnel	485,91
04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels	0,00
Total	485,91

NB : La colonne « départs en retraite » inclut les cessations volontaires anticipées des agents de droit privé.

Le schéma d'emplois résulte de :

- 9 départs en retraite (dont 3 fonctionnaires de catégorie A, 3 de catégorie c et 3 agents contractuels) ;
- 14 départs (fin de détachement et fin de contrat CDD Art4) ;
- 23 primo-recrutements sont programmés sur des emplois de droit public dans les secteurs identifiés comme étant stratégiques pour la DILA au regard de ses missions.

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2024-2025	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
34,00	0,50	0,39

34 contrats d'apprentissage sont prévus pour la rentrée scolaire 2024-2025 dans les métiers du numérique, de la communication, de l'édition, de l'impression, de la gestion et des ressources humaines.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	LFI 2024	PLF 2025
Rémunération d'activité	29 866 033	30 225 576
Cotisations et contributions sociales	14 699 897	14 811 777
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	4 057 140	3 981 298
– Civils (y.c. ATI)	4 057 140	3 981 298
– Militaires		
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)		
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)		
Cotisation employeur au FSPOEIE		
Autres cotisations	10 642 757	10 830 479
Prestations sociales et allocations diverses	21 706 007	21 741 341
Total en titre 2	66 271 937	66 778 694
Total en titre 2 hors CAS Pensions	62 214 797	62 797 396
<i>FDC et ADP prévus en titre 2</i>		

Les prestations sociales et allocations diverses prévues en 2025 portent principalement sur la participation au financement de la caisse de pensions et le régime complémentaire des cadres de l'ancienne direction des Journaux officiels pour 14 504 000 €. Les autres prestations sociales et allocations diverses se chiffrent à 7 237 340,39 €.

Le passage des agents de droit privé à un statut public a pour conséquence une évolution de leur régime de pensions avec une affiliation automatique à l'IRCANTEC et par conséquent une évolution de leurs cotisations, ainsi que la nécessité pour la DILA de compenser la perte de cotisations à la caisse de pensions pour en assurer l'équilibre financier.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle Exécution 2024 retraitée	55,60
Prévision Exécution 2024 hors CAS Pensions	61,95
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2024–2025	0,00
Débasage de dépenses au profil atypique :	-6,34
– GIPA	-0,10
– Indemnisation des jours de CET	-0,10
– Mesures de restructurations	-6,15

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
– Autres	0,00
Impact du schéma d'emplois	-1,76
EAP schéma d'emplois 2024	-1,76
Schéma d'emplois 2025	0,00
Mesures catégorielles	0,00
Mesures générales	0,00
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	0,00
Mesures bas salaires	0,00
GVT solde	0,25
GVT positif	0,16
GVT négatif	0,09
Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA	6,22
Indemnisation des jours de CET	0,09
Mesures de restructurations	6,13
Autres	0,00
Autres variations des dépenses de personnel	2,48
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,00
Autres	2,48
Total	62,80

Les dépenses au profil atypique qui sont débasées puis rebasées sont constituées principalement des mesures de restructuration. Ces mesures correspondent aux différents plans de départ de la DILA, débasés à hauteur de 6,15 M€ au titre du plan de cessation anticipée et volontaire d'activité (CAVA) et rebasées pour 6,13 M€ au titre du plan CAVA.

La ligne « Autres variations » s'élève à 2,4 M€, composée principalement :

- de la provision dans le cadre du changement de statut des personnels de droit privé, en particulier pour le paiement des cotisations employeur à l'IRCANTEC et les impacts sur la subvention d'équilibre à la caisse de pensions ;
- d'une hausse de 0,5 M€ du financement des caisses de retraite complémentaire des salariés de droit privé (soit 14,5 M€ pour 2025) ;
- de la prise en charge de la mutuelle, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025, pour 0,1 M€ qui s'ajoute à la budgétisation initiale de la mutuelle ;
- d'une diminution de la subrogation de 0,2 M€ qui viennent en réduction de charges.

Les économies dégagées par le schéma d'emplois seront de 1,76 M€ en 2025 (-1,76 M€ au titre de l'effet en année pleine du schéma d'emplois 2024 et 0 M€ au titre du schéma d'emplois 2025).

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
Catégorie A+	99 921	144 590	144 928	90 390	129 886	130 677
Catégorie A	61 606	77 197	72 093	53 869	68 896	64 924
Catégorie B	44 820	51 163	59 412	36 107	45 515	53 190
Catégorie C	28 939	51 180	54 846	25 167	45 903	49 091
Contractuels	55 404	90 804	59 594	40 535	67 214	43 177

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie

Un coût de sortie supérieur au coût global pour les catégories B et C est constaté. Compte tenu du faible nombre d'entrées et de sorties par catégorie chaque année, les moyennes sont peu significatives.

MESURES CATÉGORIELLES

La mise en œuvre des mesures interministérielles et le calendrier afférent se déclinent comme suit.

- 1^{er} janvier 2024 : injection de 5 points pour tous les agents de droit public (coût de 150 608,39 € intégré au socle).

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Prévision Titre 3	Prévision Titre 5	Total
Restauration		420 000		420 000
Logement				
Famille, vacances		137 000		137 000
Mutuelles, associations		21 000		21 000
Prévention / secours				
Autres		6 000		6 000
Total		584 000		584 000

Les crédits dédiés à l'action sociale hors titre 2 se chiffrent à **584 000 €** en AE et en CP pour 2025. Intégralement imputées en fonctionnement, ces charges concernent les postes de dépenses suivants :

Restauration :

Cette dépense porte sur la participation aux **frais de restauration** des agents de la DILA. Estimée à **420 000 €** en 2025, elle intègre la participation aux frais de restauration des agents du site de Desaix et les frais d'admission des agents du centre de gouvernement de Ségur (49 agents). Pour 2025, la prévision détaillée est la suivante :

- pour Desaix : 400 000 € ;
- pour Ségur : 20 000 €.

Les frais de restauration sont en augmentation pour Desaix en 2025 compte tenu des travaux réalisés au 6^e étage du « bâtiment des ateliers » qui implique la mise en place temporaire d'autres dispositifs de restauration (frigos connectés et accès au RIE Suffren).

Famille, vacances :

La DILA finance certaines dépenses d'action sociale pour **137 000 €** et notamment l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des agents de la DILA ainsi que diverses prestations (bons de rentrée scolaire, bons de Noël...). Du fait du passage des agents de droit privé à un statut public, cette dotation inclut l'action sociale

en faveur de ces agents qui était jusqu'alors réalisée par la commission de gestion des œuvres sociales (CGOS), association qui était subventionnée par la DILA.

Associations :

- Une subvention est accordée à l'association sportive de la DILA (**ASDILA**) afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, tennis de table, courses, randonnée...). Son montant pour 2025 est de **11 000 €** en AE et en CP.
- Enfin, la DILA contribue au financement de diverses associations pour un total estimé à **10 000 €** en AE et CP. Il s'agit notamment de l'association « culture et loisirs » des services du Premier ministre (**CLPM**).

Autres :

La DILA développe depuis de nombreuses années des actions en faveur de **l'égalité et la diversité** dans la fonction publique et notamment en faveur du soutien à l'emploi et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Le taux de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH) est en effet de 8,86 % en 2023, en progression par rapport aux années précédentes. Au regard de ce niveau satisfaisant d'emplois, la DILA ne prévoit pas de verser de contribution au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) au titre de l'année 2025, alors que celle-ci était encore de 98 000 € en 2013.

Certaines dépenses de **santé** (visites médicales, soins...) sont prises en charge pour un montant estimé à **3 000 €** en AE et CP.

Enfin, les frais de gestion dans le cadre la convention signée avec Pôle emploi relative à la délégation de gestion de **l'indemnisation chômage** des agents de la DILA sont estimés à **3 000 €** en AE et en CP.

Dépenses pluriannuelles

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2024

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 (RAP 2023)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023	AE (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024
5 394 617	0	41 773 347	38 829 134	8 361 017

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP au-delà de 2027
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024	CP demandés sur AE antérieures à 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP 2027 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE antérieures à 2025
8 361 017	6 193 866 0	1 778 381	388 770	0
AE nouvelles pour 2025 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP 2027 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025
39 257 607 0	34 856 291 0	3 500 000	800 000	101 316
Totaux	41 050 157	5 278 381	1 188 770	101 316

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2025

CP 2025 demandés sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2026 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025
88,79 %	8,92 %	2,04 %	0,26 %

Le programme 624 regroupe les activités dites « supports » de la DILA, les dépenses de personnel et le coût des prestations assurées par la SACI-JO (action 4 du programme). Ce programme présente peu d'engagements pluriannuels, la grande majorité des AE sont soldées dans l'année. Les dépenses relatives à la SACI-JO sont en effet engagées et payées dans l'année. Ainsi, 89 % des AE nouvelles devraient être couvertes par des paiements en 2025.

Les engagements pluriannuels de ce programme concernent essentiellement la mise en œuvre de grands projets de travaux immobiliers destinés notamment à la rénovation énergétique des bâtiments, à la mise aux normes sécurité incendie et à partir de 2024 à la rénovation des étages supérieurs du site Desaix. En effet,

une tranche fonctionnelle d'un montant de 5,4 M€ a été créée pour couvrir les besoins en AE du projet de rénovation des locaux des 5^e et 6^e étages du bâtiment des ateliers. Le marché forfaitaire a donc été notifié et engagé dès 2024. De plus la mise en œuvre des dispositions du décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire est programmée sur deux années avec près de 1 M€ en AE en 2024 et 0,6 M€ de CP en 2025.

Enfin, les CP 2025 demandés pour couvrir des AE antérieures à 2025 serviront principalement aux paiements des engagements pluriannuels sur marchés relatifs à certaines prestations de gestion du parc ainsi que les conventions d'apprentissage.

*Justification par action***ACTION (9,7 %)****01 – Pilotage, modernisation et activités numériques**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
Hors titre 2	10 257 607	12 050 157	0	0
Dépenses de fonctionnement	8 135 237	7 424 537	0	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 135 237	7 424 537	0	0
Dépenses d'investissement	2 122 370	4 625 620	0	0
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 122 370	4 625 620	0	0
Total	10 257 607	12 050 157	0	0

L'action 1 « Pilotage, modernisation et activités numériques » du programme 624 regroupe l'ensemble des dépenses de « soutien » transverses hors dépenses informatiques relatives aux activités de la direction, des services support (administratifs, communication interne comptables, financiers, moyens généraux, stratégie et ressources humaines) ainsi que les dépenses liées aux activités de pilotage et gestion de l'immobilier.

Ces dépenses sont programmées pour l'année 2025 à hauteur de 10 257 607 € en AE et 12 050 157 € en CP.

Justification des crédits de fonctionnement (titre 3)

Les dépenses de fonctionnement de l'action 1 du programme 624 inscrites au PAP 2025 sont programmées à hauteur de 8 135 237 € en AE et 7 424 537 € en CP réparties en six grands postes de dépenses.

1) Les dépenses de pilotage, gestion de la logistique et de l'immobilier

Le montant en AE et CP dévolu au financement des dépenses de pilotage et de gestion de la logistique et de l'immobilier s'élève à 5 845 737 € en AE et 5 255 037 € en CP et regroupe les activités budgétaires suivantes :

Les crédits destinés au financement des coûts d'occupation qui s'élèvent à 1 472 750 € en AE et en CP et permettent notamment :

- d'assurer le remboursement, dans le cadre de la convention signée avec la Direction des services administratifs et financiers (DSAF), du loyer et des charges locatives afférentes pour l'occupation de surfaces de bureaux au sein du Centre de Gouvernement situé au 20 avenue de Ségur évalué à 1 090 000 € en AE et en CP ;
- de payer les dépenses de gestion immobilière du site de l'arsenal de Metz confiée à l'agence de l'immobilier de l'État (AGILE) à hauteur de 183 200 € en AE et en CP ;
- de couvrir le paiement des impôts et taxes (taxes foncières, taxe sur les bureaux, taxe de balayage, taxe locale sur la publicité extérieure) du site de Desaix pour un montant estimé à 174 500 € en AE et en CP ;
- de louer des places de stationnement pour 25 000 € en AE et CP.

L'estimation en 2025 des crédits alloués aux dépenses d'énergies et fluides des locaux situés rue Desaix est de 1 760 000 € en AE et 1 160 000 € CP, et se décompose comme suit :

- 1 200 000 € en AE et 600 000 € en CP pour couvrir les dépenses de fourniture d'électricité. L'enveloppe en AE permet de couvrir l'engagement sur deux années conformément au marché de la direction des achats de l'État (DAE) ;
- 300 000 € en AE et en CP pour payer les factures de chauffage des locaux du site de Desaix ;
- 170 000 € en AE et en CP pour la fourniture d'énergie frigorifique répondant aux besoins de rafraîchissement des bâtiments du site de Desaix ;
- 90 000 € en AE et en CP pour couvrir les besoins en fourniture d'eau.

Ces crédits sont en réduction du fait de la baisse des coûts de l'énergie et sous l'effet des actions de réduction de la consommation énergétique.

Les crédits de fonctionnement destinés aux prestations relatives à la gestion du parc immobilier se chiffrent à 737 000 € en AE et en CP et contribuent principalement à couvrir les dépenses dédiées au nettoyage des locaux (279 000 € en AE et CP) du site Desaix, au gardiennage des bâtiments de Desaix (276 000 € en AE et CP) ou encore aux interventions, à la maintenance des installations de sécurité incendie et aux acquisitions de matériels afférents (86 000 € en AE et CP). Les autres dépenses se chiffrent à 96 000 € en AE et CP et concernent principalement l'entretien des espaces verts, la gestion des déchets non dangereux ou encore les opérations de désinfection.

Les dépenses d'entretien courant estimées à 1 047 587 € en AE et en CP concourent notamment au financement des prestations de maintenance bâtementaire et à la réalisation de petits travaux de maintenance préventive et corrective (peinture, sols...).

Les autres dépenses de fonctionnement courant, budgétées à hauteur de 237 700 € en AE et en CP, couvrent en particulier les dépenses relatives aux abonnements, ouvrages et accès numériques comprenant la documentation fournie par le centre documentaire de Ségur principalement à destination du centre d'appel de Metz (135 000 € en AE et CP), aux prestations de déménagement, à l'entretien du réseau des fontaines à eau, d'archivage extérieur, d'acquisition de produits d'entretien, de fournitures diverses (encre, pochettes, peinture...) et de bureau, de petit outillage et de quincailleries, à l'acquisition d'ouvrages visant à constituer une « mémoire éditoriale » et des médailles.

Les frais postaux, prévus à hauteur de 156 700 € en AE et en CP, concernent principalement le paiement des dépenses d'affranchissement du courrier. Ils comprennent aussi les frais de mise en service des machines de mise sous pli et ouvre-lettres, de service de collecte du courrier, d'envoi des colis, de tri sélectif à l'arrivée du courrier, d'utilisation des machines d'adressage...

Les crédits affectés pour la couverture des dépenses d'équipement, pour un montant prévisionnel, s'élevant à 358 000 € en AE et 367 300 € en CP concernent notamment l'acquisition de biens mobilier (250 000 € en AE et 259 300 € CP), d'équipements divers et du matériel de signalétique (58 000 € en AE et CP) pour répondre aux besoins du site de Desaix.

Les frais de déplacement des personnels sont évalués pour 2025 à hauteur de 43 000 € en AE et en CP.

Les crédits budgétés pour les dépenses dédiées à l'entretien lourd pour 10 000 € en AE et en CP comprennent entre autres des travaux lourds de gros entretien et de renouvellement des équipements, des impératifs de mise en état des locaux du site de Desaix, de mise en conformité...

Les frais de réceptions évalués à 23 000 € en AE et en CP sont destinés à financer les prestations de traiteur (plats cuisinés, buffets...), l'achat des boissons et de produits d'épicerie.

2) Les dépenses de pilotage et de gestion des ressources humaines

La prévision 2025 des crédits alloués au financement des dépenses de pilotage et gestion des ressources humaines s'élève à 1 966 000 € en AE et en 1 846 000 € CP.

Ils ont vocation à couvrir les activités budgétaires présentées ci-après :

Les crédits dévolus aux dépenses de formation et gestion des ressources humaines s'élèvent à 1 162 000 € en AE et 1 042 000 € en CP et financent notamment les versements aux organismes d'apprentissage (510 000 € en AE et 390 000 € en CP) et ce dans un contexte de hausse prévisionnelle du nombre d'apprentis accueillis à hauteur de 15 % par an jusqu'en 2026. Ces crédits permettent également de financer la mise en œuvre du plan de formations métiers et managériales à destination des agents de la DILA (520 000 € en AE et CP) et le versement des gratifications aux stagiaires (20 000 € en AE et CP), les prestations RH (107 000 € en AE et CP) et les prestations autres pour 5 000 € en AE et en CP.

Les dépenses d'action sociale et santé pour une prévision initiale de 164 000 € en AE et en CP et regroupant les dépenses suivantes :

- les subventions versées à l'association sportive de la DILA (ASDILA) afin d'assurer le fonctionnement des différentes sections sportives (gymnastique, yoga, football, randonnée...) pour 11 000 € en AE et en CP et à l'association culture et loisirs Premier ministre (CLPM) pour un montant de 10 000 € en AE et en CP ;
- les diverses actions sociales comme l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des agents de la DILA, les bons cadeaux offerts aux agents pour un montant estimatif de 137 000 € en AE et en CP ;
- les dépenses de santé (visites médicales, matériel médical et de produits pharmaceutiques, soins divers...) pour 3 000 € en AE et en CP ;
- la gestion, par Pôle emploi, des prestations d'aide au retour à l'emploi pour 3 000 € en AE et en CP.

Les frais de restauration, évalués 640 000 € en AE et en CP, recouvrent le paiement des prestations fournies par le restaurant inter-entreprise (RIE) implanté sur le site du Carré Suffren pour un montant estimatif de 600 000 € en AE et CP et sur le site de Ségur au fournisseur Élior pour 30 000 € en AE et en CP. Le recours à un RIE externe est en effet nécessaire durant les travaux réalisés au 6^e étage du site DESAIX qui condamnent l'espace de restauration situé au même étage. S'ajoutent en outre les dépenses liées à la mise en place d'un audit de restauration pour 10 000 € en AE et en CP.

3) Les dépenses relatives aux actions de communication

Les crédits programmés au titre du financement des actions de communication s'élèvent à 125 000 € en AE et en CP et concernent notamment la mise à disposition des outils de veille (médiatools et réseaux sociaux), les prestations liées à l'événementiel, à la communication interne et externe dont les séminaires, la participation aux différents salons ou encore les opérations d'achat d'espace publicitaire.

4) Les dépenses des activités juridiques et expertises

Les dépenses relatives aux activités juridiques et expertises sont évaluées à 45 000 € en AE et en CP. Elles ont vocation à couvrir, en tant que de besoin, le paiement d'indemnités, de dommages-intérêts dus par la DILA à la suite de contentieux, d'honoraires d'experts et de conseillers juridiques, d'honoraires d'huissiers de justice...

5) Études générales

Le montant total des dépenses relatives aux « études générales » est, quant à lui, estimé à 67 000 € en AE et en CP. En 2025, elles portent notamment sur la mise en œuvre du bilan carbone de la DILA.

6) Autres activités de pilotage

Les crédits programmés au titre des autres activités s'élèvent à 86 500 € en AE et CP et concernent principalement les dépenses liées à l'assistance à la rédaction des marchés publics, à l'utilisation des cartes achats et aux frais bancaires.

Justification des crédits d'investissement (titre 5)

Les crédits d'investissement inscrits sur le programme 624 correspondent aux travaux effectués sur les bâtiments de la rue Desaix. Ces travaux permettront à la fois d'assurer la mise aux normes bâtementaires, d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter les surfaces de bureaux afin d'accueillir les agents en fonction sur le site de Ségur, ce qui devrait générer à terme une baisse du loyer. Ils contribuent également à améliorer les performances énergétiques du site grâce aux travaux d'isolation qui seront réalisés dans le cadre de la rénovation des 5^e et 6^e étages du bâtiment des ateliers et au plan de comptage des consommations électriques, de chauffage et de climatisation. Ce plan de comptage permettra de distinguer les consommations en fonction des activités, d'installer des points de mesure de températures par aile et par niveau de bâtiment, de réguler le chauffage par aile et par niveau de bâtiment et de transmettre l'ensemble des données au système de gestion technique des bâtiments (GTB) qui sera modernisé, synthétisera les informations et permettra de disposer d'une gestion centralisée des installations.

La réalisation de ces travaux structurants est prévue au PAP 2025 pour un montant global de 2 122 370 € en AE et 4 625 620 € en CP.

ACTION

02 - Promotion et distribution des publications

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
Total	0	0	0	0

Cette action n'a plus vocation à être utilisée en 2025.

ACTION (63,0 %)**03 – Dépenses de personnel**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
Titre 2 (dépenses de personnel)	66 778 694	66 778 694	0	0
Dépenses de personnel	66 778 694	66 778 694	0	0
Rémunérations d'activité	30 225 576	30 225 576	0	0
Cotisations et contributions sociales	14 811 777	14 811 777	0	0
Prestations sociales et allocations diverses	21 741 341	21 741 341	0	0
Total	66 778 694	66 778 694	0	0

Les dépenses de personnel sont détaillées dans la rubrique relative aux éléments transversaux du programme.

ACTION (27,3 %)**04 – Convention Etat - Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
Hors titre 2	29 000 000	29 000 000	0	0
Dépenses de fonctionnement	29 000 000	29 000 000	0	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	29 000 000	29 000 000	0	0
Total	29 000 000	29 000 000	0	0

L'action 4 « Convention État – Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels » du programme 624 retrace l'ensemble des crédits budgétaires relatifs au paiement des dépenses de sous-traitance de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO), partenaire contractuel historique de la DILA en ce qui concerne le secteur de l'imprimerie. Ces dépenses constituent une spécificité puisqu'il s'agit d'une rémunération de main-d'œuvre et de pensions.

La DILA, unique client et financeur de la SACIJO, assure le paiement des factures permettant de couvrir :

- les paies et charges des salariés de droit privé de la SACIJO ;
- la rémunération complémentaire variable (salaires des personnels administratifs, sursalaire, fonctionnement courant) ;
- le financement des plans de départs anticipés à la retraite des salariés de la SACIJO ;
- et les versements dus au titre des caisses de pensions.

Les dépenses de l'action 4 du programme 624 sont budgétées en AE = CP.

La programmation 2025 s'élève à **29 000 000 €** en AE et en CP et se décompose comme suit :

- les salaires et charges associées des personnels de la SACIJO sont prévus à hauteur de **18 700 000 €** en AE et en CP.

- le financement des caisses de retraite complémentaire (caisse de pensions de retraite SACIJO, régime complémentaire de retraite des cadres des Journaux officiels, et caisse de prévoyance et de décès des Journaux officiels) est estimé à **10 300 000 €** en AE et en CP.